



Prévenir le péril en la demeure

Isabelle Charpentier

► To cite this version:

Isabelle Charpentier. Prévenir le péril en la demeure: Les lectures féminines 'lascives': de l'encadrement médical du for intérieur au contrôle social (XVIIème – XVIIIème siècles). Claudine Haroche. Le For intérieur, Presses Universitaires de France, pp.305-324, 1995, Collection Publications du Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (CURAPP), 2-13-046312-6. hal-03689788

HAL Id: hal-03689788

<https://u-picardie.hal.science/hal-03689788>

Submitted on 7 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**PRÉVENIR LE PÉRIL EN LA DEMEURE
LES LECTURES FÉMININES “LASCIVES”
DE L’ENCADREMENT MÉDICAL DU FOR INTÉRIEUR
AU CONTRÔLE SOCIAL (XVII^e - XVIII^e SIÈCLES)**

PAR

Isabelle CHARPENTIER

Allocataire de recherches-monitrice (CURAPP-CNRS)

La peinture galante des XVII^e et XVIII^e siècles fournit maints exemples de représentations érotisées des postures lectorales féminines : Fragonard (*Jeune fille lisant*), Debucourt¹, Boucher et surtout Baudoin (*La Lecture, Le Midi*)² multiplient les instantanés dérobés de troublants abandons, de sensuelles rêveries, d’indicibles émois et autres dolentes langueurs, qui ne manquent pas d’assaillir de jeunes lectrices surprises voluptueusement lovées dans une “liseuse”³, une main parfois dérobée sous les replis de leur jupon... Un commentateur savant du tableau de Chardin, *Les Amusements de la vie “paisible”*, interprète ainsi les sentiments de la lectrice représentée par son contemporain : “A une sorte de langueur qui règne dans les yeux (de la femme assise nonchalamment dans un fauteuil) ..., on devine qu’elle lisait un roman,

1. Sur la symbolique du tableau *Minet aux aguets* représentant une jeune femme endormie, dont le sommeil semble peuplé de rêveries érotiques consécutives à la lecture d’un roman sans doute licencieux, voir Guillermin (A.), “Le système de l’iconographie galante”, in “Représentations de la vie sexuelle”, *Dix-Huitième Siècle*, Paris, Garnier, 1980, n° 12, p. 192. Je remercie chaleureusement les personnes qui ont su déjouer les pièges d’une lecture “lascive” et dont les remarques sur ce texte m’ont été fort précieuses : F. Dubois, C. Haroche, J. Chevallier, D. Damamme, E. Darras, D. Menna, P. Lehingue, B. Pudal et E. Walter.

2. Pour une interprétation de cette gouache, gravée ensuite par De Ghendt, voir Coulemot (J.-M.), *Ces livres qu’on ne lit que d’une main. Lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Marseille, Alinéa, 1991, p. 43-47.

3. La pratique lectorale féminine donne son nom à un vêtement d’intérieur féminin.

et que les impressions tendres qu'elle en a reçues la font rêver à quelqu'un qu'elle voudrait bien voir arriver !"⁴. Evoquant les exégèses masculines et lettrées exacerbant l'érotisme des tableaux, Roger Chartier remarque que ces "notations avouent la force d'une association qui repère dans toute lecture féminine le loisir paresseux, le plaisir sensuel, l'intimité secrète. Plus encore que le tableau, volontairement à distance du topos, ses commentaires disent comment les hommes du XVIII^e siècle se représentent la lecture féminine, devenue alors l'acte du privé par excellence, celui que seule l'effraction du peintre peut arracher à sa solitude silencieuse"⁵. Ces émotions corporelles, oscillant entre désir et pudeur, sont devenues un lieu commun dans les représentations picturales de lectrices à l'époque classique. A la fin du XVIII^e siècle, le roman, séducteur frivole des consciences, est considéré comme le vecteur privilégié des rêveries solitaires, attribut de l'intime féminin.

Pour ses contempteurs, la lecture romanesque féminine (non nécessairement érotique) est forcément "lascive". L'objet peut paraître anodin. Pourtant, si l'on admet avec Claude Lévi-Strauss que la "*recherche de la projection du social sur l'individuel doit fouiller au plus profond des usages et des conduites*" et que, "*dans ce domaine, il n'y a rien de futile, rien de gratuit, rien de superflu*"⁶, on comprend l'intérêt d'une déconstruction de ce lieu commun pour appréhender les tentatives d'encadrement du for intérieur féminin, par le biais du contrôle des lectures romanesques féminines de l'Âge classique aux Lumières. Cette surveillance peut apparaître paradoxale au premier abord : en effet, la lecture, "*acte par excellence du for privé, de l'intimité soustraite au public, de l'investissement intense affectif*"⁷ ne semble pas déroger aux activités intérieures traditionnellement dévolues aux femmes dans la division sexuelle des rôles sociaux. Pourtant, la diffusion sans précédent des fictions romanesques au cours des XVII^e et XVIII^e siècles suscite nombre d'inquiétudes masculines : c'est que cette lecture-refuge, nécessitant retraite et recueillement solitaires, développe l'imaginaire de celles qui s'y livrent, intervient ainsi "*dans la construction de soi par le processus d'identification*"⁸, dérobe les lectrices au contrôle masculin (qu'il soit religieux ou laïc) et constitue, à ce titre, à la fois une perversion de la frontière public/privé et une menace potentielle de subversion de l'ordre sexuel et social. Il s'agit alors de trouver les moyens pour prévenir ce nouveau péril entré dans l'unité domestique.

4. *Observations sur les arts et quelques morceaux de peinture exposés au Louvre en 1748*, cité par Chartier (R.), "Les pratiques de l'écrit", in *Histoire de la vie privée*, Ariès (P.) et Duby (G.) (dir.), vol. 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, p. 145.

5. *Ibid.* p. 146.

6. Lévi-Strauss (C.), "Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss", in Mauss (M.), *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1989, p. XI.

7. Chartier (R.), "Les pratiques urbaines de l'imprimé", in *Histoire de l'édition française*, t. 2 : *Le Livre triomphant (1660-1830)*, Martin (H.-J.) et Chartier (R.) (dir.), Paris, Fayard/Cercle de la Librairie, 1990, p. 543.

8. De Singly (F.), "Introduction", in *Identité, Lecture, Ecriture*, Paris, B.P.I., 1993, p. 10. Voir aussi sa contribution, "Le livre et la construction de l'identité", dans le même ouvrage, p. 131-152.

Deux types d'interrogations doivent alors être soulevés : comment se construit historiquement cette représentation de la "lascivité" lectorale féminine ? Dans quel contexte socio-historique prend-elle son sens ? Quels sont les ressources et les intérêts des agents qui y participent ? Mais aussi quels sont les effets des discours produits sur les pratiques lectorales des femmes ? Tel "*l'effet de beauté*" évoqué par Roger Chartier, la lecture romanesque peut-elle s'analyser comme une "*tactique qui mobilise pour ses fins propres une représentation imposée — acceptée mais retournée contre l'ordre qui la produit*"⁹, un espace de résistance en quelque sorte ?

Depuis le XVI^e siècle, les clercs de l'Eglise catholique, les casuistes, "juristes de l'Ame" et autres directeurs de conscience¹⁰, ont joué un rôle moteur dans cette construction sociale : Jacques Solé parle même de "*mythe cléral de la lascivité féminine*"¹¹, celle-ci étant liée au péché de concupiscence. Mais il est ici question de privilégier l'influence d'un corps spécifique d'experts : les médecins "spécialistes" des pathologies nerveuses féminines, en voie de professionnalisation par rapport aux autres disciplines médicales, qui expérimentent au cours du XVII^e siècle un bouleversement des références qui les structuraient jusqu'alors. D'un point de vue socio-historique s'affirme en outre la dimension politique du métier de médecin, en cette période charnière où "*le praticien, investi d'un plus grand prestige social, est sollicité pour servir de caution scientifique aux valeurs régnautes*", et où il devient peu à peu "*le conseiller privilégié des familles*"¹². Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, alors que la production, la diffusion et la réception romanesques se modifient sous l'effet de facteurs variés, certains médecins parmi ces nouveaux "spécialistes" se saisissent du thème de la dangerosité des lectures romanesques féminines en vue de servir des intérêts tant disciplinaires que corporatistes, pathologisent le phénomène et participent ainsi à l'invention plurielle d'un lieu commun aux contenus et usages multiples : le caractère subversif de ces pratiques "lascives" ; dans la mesure où elles alimentent et développent un imaginaire incontrôlable, celles-ci sont promptement rendues responsables de "dérèglements" physiques et surtout psychiques. L'encadrement médical du for intérieur féminin va ainsi pouvoir en partie s'articuler et se justifier autour d'une stigmatisation des lectures romanesques.

Si l'on admet qu'"à travers un travail permanent de formation, de Bildung, le monde social construit le corps, à la fois comme réalité sexuée et comme dépositaire de catégories de perception et d'appréciation sexuantes"¹³,

9. Chartier (R.), "Différences entre les sexes et domination symbolique" (note critique), in *Annales E.S.C.*, juillet-août 1993, n° 4, p. 1007.

10. Si Fénelon, précepteur du fils du Grand Dauphin, puis maître du Duc de Bourgogne, estime que le roman d'édification peut devenir un guide utile pour la conscience des rois (*L'examen de conscience d'un roi*, 1711), il redoute bien davantage les effets des fictions sentimentales sur l'esprit faible des jeunes filles (*Traité de l'éducation des filles*, 1687).

11. Solé (J.), *L'Amour en Occident à l'époque moderne*, Paris, 1976.

12. Berriot-Salvadore (E.), "Le discours de la médecine et de la science", in *Histoire des femmes - XVI^e-XVIII^e siècles*, Zemon Davis (N.) et Farge (A.) (dir.), Paris, Plon, 1991, p. 373.

13. Bourdieu (P.), "La domination masculine", in *A.R.S.S.*, n° 84, septembre 1990, p. 11.

on conçoit que ces réinterprétations des pratiques romanesques féminines en disent long sur la nouvelle emprise en matière de contrôle du for intérieur féminin d'une médecine liée au gouvernement des conduites, au contrôle des corps et à la définition sociale des identités et rôles sexuels¹⁴, autant qu'elles renseignent sur les représentations des pratiques lectorales incriminées. Evoquant les analyses d'Herbert Blumer, François de Singly estime que "*la lecture de romans est un des moyens qui facilite la "conversation intérieure", indispensable au soi*"¹⁵. L'enjeu est donc crucial si on pose l'hypothèse que les lectures romanesques, silencieuses, intimes et secrètes, dans la mesure où elles déposent "*une trace réflexive dans la conscience qu'ont d'eux-mêmes les individus*"¹⁶, constituent l'une des modalités de construction du "for intérieur" féminin à l'Age classique.

Avant de tenter d'approcher plus avant ce dernier et les tentatives d'encadrement médical dont il a fait l'objet, deux remarques liminaires doivent être faites, qui constituent autant de limites à la présente étude : la première, méthodologique, tient aux sources et aux matériaux empiriques convoqués ; la seconde, plus théorique, conduit à préciser les hypothèses retenues et donc à revenir sur l'un des aspects (pourant crucial) de l'objet qu'elles ne permettent pas de traiter :

1) A l'exception de quatre ouvrages dont on a pu consulter les rééditions récentes¹⁷, cette synthèse est établie sur la base de matériaux "de seconde main", en l'espèce des extraits de traités médicaux des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, utilisés et cités dans des études historiques ou sociologiques plus générales, ne portant jamais spécifiquement sur les réactions des médecins aux pratiques romanesques féminines (à notre connaissance, aucune analyse n'a été produite sur cet objet), mais bien plutôt consacrées aux perceptions masculines et médicales du corps féminin. La mise en relation de ces traités dans la perspective plus étroite et circonstanciée qui est ici la nôtre semble justifier leur réinvestissement.

2) Les effets de la probable intériorisation par les lectrices, "*dans la subjectivité (de leurs) structures mentales*", des représentations masculines et médicales quant à leurs lectures romanesques, inscrites, elles, "*dans l'objecti-*

14. Sur ce thème, voir notamment Laqueur (T.), *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, 355 p. (é.o : 1990) et Peter (J.-P.), "Entre femmes et médecins. Violence et singularités dans les discours du corps et sur le corps", in *Ethnologie française*, t. VI, 1976, p. 341-348.

15. De Singly (F.), précité, p. 10.

16. Haroche (C.) et Courtine (J.-J.), *Histoire du visage. Exprimer et taire ses émotions. XVI^e-début XIX^e siècle*, Paris, Rivages, 1988, p. 202.

17. Diderot (D.) et D'Alembert (J.), *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Pergamon, 1986, 5 vol., 5616 p. (réédition intégrale en format réduit) ; Bienville (J.-D.-T.), *La nymphomanie ou Traité de la fureur utérine*, Paris, Le Sycomore, 1980 ; Tissot (S.-A.), *L'onanisme ou Dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation*, Paris, La Différence, 1991, 206 p. et *De la santé des gens de lettres*, Genève, Slatkine Reprints, 1981, 246 p.

tivité des structures sociales"¹⁸, restent nécessairement le point aveugle d'une telle analyse, faute d'un matériau pouvant permettre d'appréhender *in situ* tant les modalités féminines d'appropriation des romans ("ruses" avec le texte, lectures «érotiques» comme mise à distance ou ironie face à la sexualité masculine...), que les usages par ces lectrices des schèmes masculins de perception quant aux effets de ces lectures. Si l'on admet avec Roger Chartier que "*la construction de l'identité féminine s'enracine dans l'intériorisation par les femmes de normes qu'énoncent les discours masculins*"¹⁹, c'est alors tout le problème de l'incorporation féminine de la domination symbolique masculine²⁰ qui peut être illustré dans une pratique concrète. On aurait pu émettre l'hypothèse que certains journaux intimes féminins de l'époque contiendraient des remarques sur les réceptions romanesques de leurs scriptrices, mais outre les très rares cahiers accessibles aux chercheurs (trois journaux de jeunes filles issues de grandes familles lettrées, et antérieurs à 1789, ont été retrouvés) et les problèmes méthodologiques complexes posés par leur exploitation, Philippe Lejeune²¹ relève l'habituel conformisme aux exigences religieuses, culturelles, scolaires et sociales de ces écrits sporadiques, souvent auto-censurés dans la crainte d'être découverts par quelque éducateur indelicat. D'autres supports (mémoires, correspondances, courriers de lectrices adressés aux écrivains²²) peuvent toutefois permettre au sociologue ou à l'historien des mentalités d'approcher la compréhension de ce que la rhétorique lectorale féminine des XVII^e et XVIII^e siècles doit aux impositions de légitimité des représentations masculines.

En outre, que la "lascivité" et/ou le caractère subversif des lectures romanesques féminines pour l'ordre sexuel et social renvoient à une réalité "objective" ou qu'ils ne soient qu'une représentation de la fantasmagorie masculine importe finalement peu ici. Il est, par contre, indéniable que ces pratiques

18. Voir Bourdieu (P.), "La domination masculine", précité, p. 4.

19. Chartier (R.), "Différences entre les sexes et domination symbolique", précité, p. 1006.

20. "*Il est clair qu'on ne peut penser adéquatement cette forme particulière de domination qu'à condition de dépasser l'alternative naïve de la contrainte et du consentement, de la coercition et de l'adhésion : la violence symbolique impose une coercition qui s'institue par l'intermédiaire de la reconnaissance extorquée que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui ne sont que la forme incorporée de la relation de domination*", Bourdieu (P.), "La domination masculine", précité, p. 10.

21. Lejeune (P.), *Le Moi des demoiselles*, Paris, Seuil, 1994, notamment p. 11 et 421.

22. Pour un exemple, voir Darnton (R.), "Le courrier des lecteurs de Rousseau : la construction de la sensibilité romantique" in *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'Ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1985. Il est intéressant de noter avec J.-M. Goulemot que le courrier des lecteurs adressé aux écrivains, pratique qui semble s'étendre à mesure que le "genre" épistolaire disparaît de la littérature française, peut s'analyser comme une mise en scène à la fois publique (l'écrivain en est le destinataire) et privée (acte d'écrire pour le lecteur lui-même) des émotions intimes suscitées par la lecture. Une lettre de lecteur adressée à un auteur s'apparenterait ainsi à un acte de publication et de construction du for intérieur du lecteur. Intervention à l'atelier lecture ENS-CSU-Observatoire France-Loisirs de la lecture. Centre de Recherche sur l'Institution littéraire de Paris III, 7 mars 1995.

et/ou ces représentations de pratiques ont des effets sur le réel, en particulier que la "lascivité" subversive des lectures féminines constitue une catégorie de perception (et d'explicitation des pathologies) classique. Il semble, en effet, que des agents dominants d'un champ médical en voie d'institutionnalisation à la fin du XVIII^e siècle, aient eu intérêt à considérer les pratiques lectorales féminines, pour consolider leur position et légitimer ainsi un nouveau savoir d'expertise.

Ces limites étant posées, l'évocation des transformations qui affectent le champ littéraire dès l'orée du XVII^e siècle (en particulier l'explosion de la production et de la diffusion des romans) et de ses effets sur les pratiques lectorales des femmes (I) va permettre ensuite de mieux saisir les enjeux de l'inflation des discours médicaux exposant les dangers polymorphes que cette "rage de lire" fait peser sur une santé féminine déjà précaire par nature (II).

I - LES MODIFICATIONS DES PRATIQUES DE LECTURE A L'AGE CLASSIQUE

Avant le XVII^e siècle, la lecture scolaire des jeunes filles bien nées est exclusivement orientée vers l'instruction religieuse. Martine Sonnet rappelle, en effet, que *"sortie de ce pieux emploi, (la lecture) devient suspecte aux yeux des éducateurs qui multiplient les mises en garde contre les mauvais usages que l'on peut en faire... Le livre, pieux objet qui peut devenir licencieux quand il prend la forme du roman, n'entre à l'école ou au couvent que sous haute surveillance"*²³.

Pourtant, le contexte socio-culturel va favoriser au XVII^e siècle le développement de la lecture romanesque dans des classes sociales plus élargies qu'on ne l'a longtemps pensé²⁴ :

1) sous l'influence des théories pédagogiques initiées en 1650 à Port-Royal, l'apprentissage de la lecture commence **en français, et non plus en latin** ; rappelons que si en 1740, encore 28 % des titres paraissent en latin, ils ne sont plus que 4 % en 1800 ;

2) à côté des lectures collectives oralisées se développe depuis le XVI^e siècle **une lecture plus intime, visuelle, solitaire et silencieuse**²⁵, effectuée à l'abri des regards indiscrets, dans le secret du "for privé"²⁶. Ce nouveau mode

23. Sonnet (M.), "Une fille à éduquer", in *Histoire des femmes*, t. 3, *op. cit.*, p. 134-135.

24. Voir Chartier (R.), "Du livre au lire", in Chartier (R.) (dir.), *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985, p. 64 et s.

25. Voir Saenger (P.), "Silent reading : its impact on Late Medieval Script and Society", in *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, vol. XIII, 1982, p. 367-414.

26. R. Chartier insiste sur la modification des lieux domestiques où le livre marque sa présence : alors qu'au siècle précédent, on le rencontrait surtout dans les pièces publiques (halls notamment), c'est dorénavant dans les espaces du for privé qu'on le conserve au XVIII^e siècle

d'appropriation des textes apparaît **potentiellement subversif pour l'ordre social établi** : dans la mesure où elle permet l'individuation des pratiques de lecture, le repli sur soi et où elle infléchit l'investissement antérieur, politique et intellectuel, dans l'imprimé, cette "Révolution de la Lecture" ("*Leserevolution*")²⁷ participe de la définition d'une frontière nouvelle entre sphère publique et sphère privée : on passe, en effet, d'une **lecture intensive**, pratiquée dans un univers culturel où le livre est un bien rare et sacré, où les lecteurs disposent d'un corpus restreint de textes, principalement religieux, à forte longévité, où, enfin, les modes de lecture communautaires rendent possible leur contrôle social, à une **lecture extensive**, qui suppose des compétences lectorales différentes, entraîne une diversification des ouvrages désormais lus dans l'intimité — tel le "*roman érotique qui demande solitude, concentration et silence*"²⁸ — ainsi qu'une modification de la manière de les lire, et favorise l'apparition de nouveaux modes dérégulés d'appropriation "*braconne*"²⁹ des textes. Continuation naturelle du for privé, la lecture romanesque est aussi le lieu où il se dit et où il s'enrichit. De fait, "*le rapport personnel au texte lu ou écrit libère des médiations anciennes, soustrait aux contrôles du groupe, autorise le repli sur soi. (...) Lire en silence, pour soi, suffit à créer une aire d'intimité qui sépare le lecteur du monde extérieur, (le) renvoyant à lui-même, à ses pensées ou à ses émotions, dans la solitude et le secret*"³⁰. On comprend que cette privatisation des pratiques lectorales ne soit guère considérée comme un progrès par les élites catholiques ou laïques, qui pressentent les **menaces pour l'ordre social** qu'elle peut induire. Contraire à l'idéologie de la "transparence à autrui", la revendication d'un espace intérieur, la recherche du retrait, du secret, de la dissimulation pour protéger la lecture d'un roman, genre mineur et suspect, sont souvent présentées, dans la droite ligne de l'austérité janséniste, comme le symptôme d'une perversion morale, en particulier lorsqu'elles sont conduites par des femmes. Comme le souligne Jean-Marie Goulemot, ce n'est pas le moindre paradoxe de ce temps, "*constituant l'individu comme sujet et condamnant le solitaire et l'introspection*"³¹.

3) simultanément et corollairement, la diffusion des romans de mœurs, sentimentaux ou érotiques en **petits formats** (in-8°, in-12°, in-16°), **légers**,

(suite note 26) (chambres à coucher, cabinets, bureaux, salons) ("*Les pratiques de l'écrit*", précité, p. 141-142).

27. Engelsing (R.), "Die Perioden der Lesergeschichte in der Neuzeit. Das statistische Ausmass und die soziokulturelle Bedeutung der Lektüre", in *Archiv für Geschichte des Buchwesens*, n° 10, 1970, p. 945-1002 et *Der Bürger als Leser. Lesergeschichte in Deutschland 1500-1800*, Stuttgart, Metzler, 1974. Les limites d'une interprétation trop mécanique et linéaire des effets de cette "Révolution de la lecture" analysée dans un pays protestant sont mises en évidence notamment par R. Chartier.

28. Goulemot (J.-M.), *Ces Livres qu'on ne lit...*, op. cit., p. 137.

29. Sur cette notion de lecture "braconne", voir De Certeau (M.), "Lire : un braconnage", in *L'Invention du Quotidien I. Arts de faire*, Paris, 10/18, 1980, p. 279-296.

30. Chartier (R.), "Les pratiques de l'écrit", précité, p. 119, 143 et 151.

31. Goulemot (J.-M.), "Les pratiques littéraires ou la publicité du for privé", in *Histoire de la vie privée*, op. cit., p. 395.

maniables et mobiles, commencée dès le XVI^e siècle, s'accélère au cours du XVII^e siècle, y compris dans les milieux populaires, souvent par le biais du colportage et sous les traits du corpus de la "Bibliothèque Bleue". Cette mutation des formats et des genres — qui est l'un des supports principaux de la "Leserevolution" — va donner naissance à une "rage de lire" généralisée ("Lesewut") au XVII^e siècle. Mais comme le souligne Pierre Chartier, "la dévoration des romans, au siècle classique, se dissimule comme un vice privé ou s'avoue avec une sorte de honte. Au dédain du lettré, au mépris du docte ou à l'indignation du prêtre ..., la lecture des fictions nouvelles oppose candidelement les charmes de la dissimulation et du secret"³².

Malgré la mesure de proscription frappant les romans en 1737 et la non-délivrance de privilège pour la publication de ce genre littéraire³³, leur production (souvent clandestine) continue, et même s'accélère, permettant ainsi aux lecteurs et surtout aux lectrices d'assouvir leur "coupable" penchant : si 1200 romans sont publiés au cours du XVII^e siècle français, 1000 paraissent dans la seule première moitié du XVIII^e, beaucoup plus dans la seconde³⁴. La catégorie "Belles Lettres", regroupant les sciences, les arts et les romans, est en progression constante ; le roman proprement dit connaît un succès foudroyant : il passe de 2,5 % de la production imprimée en 1740 à 12 % en 1800. Corollairement, les genres littéraires se modifient et se diversifient ; en particulier, paraissent dans la première moitié du XVII^e siècle de volumineux romans baroques "à tiroirs", supposant une lecture suivie, ponctuée d'arrêts et de reprises ; *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé — 1607-1628 —, situant son intrigue dans des milieux champêtres idéalisés, semble marquer les comportements amoureux des élites ; les longues épopées sentimentales en prose, transposées dans des cadres historiques fantaisistes, retiennent également les faveurs du public, tels le *Polexandre* de Gomberville — 1619-1637 —, *Artamène ou le Grand Cyrus* — 1649-1653 — et *Clélie, histoire romaine* — 1654-1660 — de la précieuse Madeleine de Scudéry ; la seconde moitié du siècle privilégie plutôt le réalisme social et psychologique des romans de Mme de Villedieu (*Les Désordres de l'Amour*, 1675) et de Mme de Lafayette (*La Princesse de Clèves*, 1678³⁵), tandis que la sensibilité pré-romantique du XVIII^e siècle se délecte de mouvements du cœur raffinés, d'élans passionnés, d'histoires d'amour malheureuses et pathétiques, fréquents auxiliaires de la découverte du monde. Cette irruption du "pathétique dans l'intimité"³⁶ s'illustre dans les romans de l'Abbé Prévost (*Manon Lescaut*, 1731), de Rousseau (*La Nouvelle Héloïse*, 1761³⁷), de Baculard d'Arnaud (*La Comtesse d'Alibres ou le cri du sentiment*,

32. Chartier (P.), "Asmodée ou l'effraction", in *Dix-Huitième Siècle*, op. cit., p. 214.

33. Voir Weil (F.), *L'Interdiction du roman et la librairie*, 1728-1750, Paris, 1986.

34. Voir Coulet (H.), *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, t. 1 : *Histoire du roman en France*, 1967, p. 287.

35. Sur la réception "émue" de ce roman, voir Roubine (J.-J.), "La stratégie des larmes au XVII^e siècle", in *Littérature*, n° 9, février 1973.

36. Bakhtine (M.), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, p. 208-210.

37. La lecture "travail" l'esprit, mais aussi le corps des lecteurs. Sur la réception exaltée de ce "vrai-faux" roman épistolaire, voir R. Darnton, op. cit., p. 225 et s. et Labrosse (C.), *Lire au XVIII^e siècle, La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon, P.U.L., 1985.

1779) ou de Bernardin de Saint-Pierre (*Paul et Virginie*, 1788). Notons encore que si la diffusion clandestine des romans érotiques commence au XVII^e siècle, le XVIII^e est souvent considéré comme le siècle d'or de la littérature pornographique — qui envahit les libelles politiques dans le dernier quart du siècle³⁸ — même si le délit de pornographie entraîne des condamnations sévères (lettre de cachet et emprisonnement, carcan, galères, exil) à l'encontre de tous les maillons de la chaîne de production et de diffusion des ouvrages licencieux³⁹. Dans le même temps donc, au cours de ces deux siècles, le nombre de producteurs et de diffuseurs de fictions romanesques s'accroît, leur public s'élargit, enfin la masse de romans produits et leurs tirages s'élèvent.

4) enfin, si le prix du livre continue d'augmenter pendant cette période de plus grande diffusion, la multiplication des contre-façons, moins onéreuses, la circulation intensive de textes clandestins, parus sans autorisation royale, et le développement d'établissements permettant l'emprunt d'ouvrages et de journaux ou leur lecture sur place en contre-partie d'un abonnement relativement modique, constituent autant de correctifs. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, cette "fureur de lire" va être clairement perçue par le pouvoir civil comme une menace pour le corps social : dans la mesure où elles rendent accessibles des ouvrages prohibés, contenant des critiques subversives des institutions (parfois même sous la forme d'une littérature pornographique) et où elles sont apparentées à des lieux de perdition morale lorsqu'elles proposent une quantité importante de romans trop "distrayants", certaines librairies et sociétés de lecture sont surveillées, puis interdites.

Mais en cette période d'explosion sans précédent des fictions narratives, ce sont surtout les lectures féminines qui vont pâtir du soupçon. Les médecins vont alors jouer un rôle non négligeable de caution scientifique et relayer les velléités répressives, en traitant cette "rage de lire" à la fois comme révélatrice d'une "pathologie individuelle" et comme une épidémie collective : si l'"hypochondrie" ronge de l'intérieur les corps inactifs des "hommes de lettres" absorbés dans l'étude⁴⁰, les "maladies de langueur"⁴¹ ou, si l'on considère leurs

38. On peut émettre, avec Robert Darnton, l'hypothèse que l'accès des femmes aux nouvelles idées séditieuses par le biais de la lecture dorénavant facilitée de libelles philosophico-pornographiques soit un autre motif d'inquiétude pour les autorités séculières.

39. Voir l'analyse de J.M. Goulemot, *Ces Livres qu'on ne lit...*, op. cit., notamment le premier chapitre, p. 23-42. L'auteur dresse une liste des ouvrages pornographiques les plus diffusés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles (p. 24 et 161-162).

40. Voir Tissot (S.-A.), *De la Santé des gens de lettres*, op. cit. (e.o : *Sermo inauguralis de valetudine litteratorum*, Lausanne, 1766, 92 p.). Première traduction française "non autorisée" par l'auteur : *Avis aux gens de lettres et aux personnes sédentaires sur leur santé*, Paris, J. Th. Hérisant fils, 1767. Deuxième traduction française par l'auteur lui-même, revue, corrigée et augmentée : *De la Santé des gens de lettres*, Paris, 1768. En dix ans, cette dernière version est rééditée six fois.

41. Voir le chapitre 34 de l'*Avis au peuple sur sa santé*, 1761 (7 éditions de 1761 à 1782), que Tissot consacre à ces troubles. Voir aussi Hoffmann (P.), *La Femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Ophrys, 1977, p.175-199.

manifestations extérieures, les “vapeurs”⁴², puis l’hystérie⁴³, la nymphomanie, l’onanisme, sont les maux étranges, diffus et polymorphes, qui menacent les lectrices riches et oisives, dont l’imagination voluptueuse est stimulée par la lecture dorénavant facilitée et banalisée de “mauvais romans”. C’est sur les corps éloquentes des lectrices que l’on va traquer les manifestations de leurs pratiques “malsaines”, c’est de leurs corps que l’on va extorquer l’aveu de la faiblesse de leur chair, l’aveu du sexe⁴⁴. Trouvant dans cette “*Lesewut*” une occasion pour stigmatiser les effets somatiques, corporels et psychiques, des lectures romanesques féminines, les praticiens perplexes imposent ainsi l’évidence de leur utilité sociale et, par voie de conséquence, de leur propre position d’experts dans l’encadrement du for intérieur des femmes.

II - LA MISE AU BANC D’UN IMAGINAIRE “LUXURIEUX”

On l’a dit, la croyance en la dangerosité des pratiques féminines de lecture n’est pas nouvelle dans l’espace social : en fait, elle s’ancre depuis le milieu du XVI^e siècle et le début de la Contre-Réforme, sous l’influence des prédicateurs catholiques. Dès 1543, en effet est créée la congrégation de l’*Index*, répertoire officiel des livres hérétiques, interdits aux catholiques en raison du péril qu’ils sont censés incarner pour la foi et les mœurs⁴⁵ — l’*Index* sera d’ailleurs réédité et modifié jusqu’au milieu du XVIII^e siècle, où environ 5000 livres demeu-

42. Si l’étiologie organique, le repérage puis la classification des symptômes et des cibles des “vapeurs” apparaissent en germe, dès la fin de la Renaissance, dans un traité de J. Sylvius (*Livre de la nature et utilité des moyens des femmes*, 1559), ce n’est qu’au XVIII^e siècle que la théorie médicale cristallise ces affections polymorphes ; les traités spécialisés se multiplient alors. Citons, entre autres, la *Dissertation sur les vapeurs et les pertes de sang* de P. Hunauld (Paris, Leloup, 1756), le *Traité des affections vaporeuses du sexe* de J. Raulin (Paris, Hérisson, 1758), *Le Système physique et moral de la femme* ou *Tableau philosophique de la constitution de l’état organique, du tempérament, des mœurs et des fonctions propres au sexe* du vitaliste P. Roussel (Paris, Vincent, 1775, 2 vol.) — ce traité sera réédité cinq fois jusqu’en 1809, une fois en 1845 et cité jusqu’au début du XX^e siècle —, *l’Essai sur la santé et l’éducation médicale des filles destinées au mariage* de l’accoucheur J.A Venel (Yverdon, 1776), *Des Maladies des femmes* de Chambon de Montaux (1784)...

43. L’étymologie du terme “hystérie” est particulièrement éclairante : ce mot, qui apparaît en France vers 1730, vient de trois termes grecs : “*hustera*” (matrice, utérus), “*husteros*” (inférieur) et “*husterêsis*” (manque, pénurie). Dès l’origine, l’hystérie est donc constituée comme pathologie féminine intrinsèque. Voir Veith (I.), *Histoire de l’hystérie*, Paris, Seghers, 1973 et Van Ussel (J.), *Histoire de la répression sexuelle*, Paris, 1972.

44. Sur cette notion de “science-aveu ... qui se donne pour objet l’inavouable-avoué”, voir Foucault (M.), *Histoire de la sexualité I. La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1991, notamment p. 86 et s. On peut voir dans le renouveau au XVI^e siècle, de la physiognomonie, “science des passions”, “science de l’invisible”, tardivement détachée de la science médicale, une illustration de ce paradigme. A ce sujet, voir Haroche (C.) et Courtine (J.-J.), *op. cit.*, p. 42 et s.

45. Pour une étude détaillée de la rémanence des condamnations pour “hérésie” consécutives à la lecture de livres prohibés par les autorités ecclésiastiques et politiques dans la Bohême catholique du XVIII^e siècle, voir Ducreux (M.-E.). “Lire à en mourir. Livres et lecteurs en Bohême au XVIII^e siècle”, in *Les Usages de l’imprimé*, Chartier (R.) (dir.), Paris, Fayard, 1987, p. 253-303. En France, nombre de mandements épiscopaux condamnent, à la même époque, les lecteurs d’ouvrages obscènes.

rent prohibés. Puis, dans le contexte post-"tridentin" (1545-1563), les dignitaires réformistes de l'église romaine, qui estiment que la lecture de romans d'amour détourne les "pécheresses" de la religion catholique et de la famille, tentent d'enrayer cette perte d'emprise sur les femmes (et donc leur propre déclassement), en ramenant les infidèles à la piété par une production indigène de romans dévots⁴⁶. Malgré cette mesure ponctuelle, les casuistes ne cessent de s'alarmer : ainsi, le Père Jacques Du Bosc, conseiller et prédicateur ordinaire du Roi, s'interroge-t-il en 1662 dans son traité sur *L'Honneste Femme* : "Pourquoy ne croira-t-on pas que les Histoires lascives des Romans, peuvent avoir (un) effet en nostre imagination et qu'ils laissent toujours quelques taches en nostre Ame ? ... Ce ne sont que leçons d'artifice, et pour apprendre à pêcher subtilement"⁴⁷. De même plus tard, le prédicateur Massillon condamne dans son *Discours inédit sur le danger des mauvaises lectures* ces "livres où la félicité des sens est représentée comme la félicité suprême, ces passions grossières qui ravalent l'homme jusqu'à la bête, comme des besoins naturels qu'il est légitime de satisfaire", qui mettent l'imagination "en feu", ces "histoires scandaleuses où sont développées toutes les ruses du libertinage, tous les artifices de la débauche, ... où d'infâmes créatures, dévorées de feux impudiques, essayent d'en brûler les autres, en représentant l'objet de leur culte insensé comme des êtres doués des plus belles qualités" ; et de rap-peler "ces mouvements, ces combats, ce trouble intérieur, ces émotions qui se manifestent au dehors, que votre visage ne peut cacher, et que vous éprouvez après la lecture des livres lascifs"⁴⁸.

Tous les clercs, qu'ils soient religieux ou laïcs, admettant en outre l'insatiabilité sexuelle des femmes dès la puberté, la lecture de "romans luxurioux" (on retrouve l'expression tant dans la casuistique que dans les traités médicaux), et la manne que ces derniers ouvrent à l'imaginaire, font donc figure de palliatifs délétères pour les jeunes filles et les femmes non mariées : en effet, les pratiques auto-érotiques, qui peuvent accompagner ou suivre la lecture d'un roman "impudique", sont unanimement condamnées comme plaisirs "contre-nature", indûs puisque dictés par la recherche de la seule jouissance sexuelle⁴⁹ et délivrés de l'objectif procréateur.

Toutefois, si elle participe aussi du processus de contrôle social des femmes, la production par la fraction dominante du corps médical d'un discours à prétention rationnelle pour dénoncer les conséquences néfastes, physiques et psychiques, de la lecture romanesque sur les sujets féminins s'inscrit explicitement dans un processus de différenciation et de concurrence face aux

46. Voir l'exemple des romans dévots de J.P. Camus analysé par Robic-De Baecque (S.), *Le Salut par l'excès. Analyse d'une poétique de la dévotion dans l'œuvre de Jean-Pierre Camus (1608-1652)*, thèse EHESS, 1994. Je remercie chaleureusement S. Robic-De Baecque, ainsi qu'E. Walter, notamment pour leurs conseils bibliographiques.

47. Cité par Desaive (J.-P.), "Les ambiguïtés du discours littéraire", in *Histoire des femmes*, t. 3, op. cit., p. 284.

48. Cité par Goulemot (J.-M.), *Ces Livres qu'on ne lit...*, op. cit., p. 129-130 et 157.

49. Voir Le Goff (J.), "Le refus du plaisir", in Duby (G.) (dir.), *L'Amour et la sexualité*, Paris, L'Histoire/Le Seuil, 1984, p. 52-59.

discours ecclésiastiques. De fait, la pathologisation des effets des lectures "indécents", en ce qu'elle va permettre un habillage scientifique de fantasmes, tant sexuels que sociaux, rend dialectiquement opératoire l'affirmation du savoir, et donc du pouvoir d'un nouveau corps d'experts laïcs, spécialisés dans les pathologies sexuelles féminines.

La "découverte" de la nymphomanie et la stigmatisation médicale de l'"onanisme", tout en consolidant l'étiologie organique des affections hystériques, vont accréditer plus insidieusement la thèse de l'influence déterminante de l'imagination dans ces "fureurs utérines" dont les femmes sont à la fois "bourreaux et victimes"⁵⁰, et renforcer ainsi la suspicion pesant sur la lecture de romans. La démarche de deux personnalités médicales influentes, connues et reconnues par leurs pairs, Tissot et Bienville, apparaît particulièrement novatrice.

A) Culpabilisation médicale de l'imagination féminine et thérapeutique sociale

En 1771, Bienville fait paraître à Amsterdam chez l'éditeur M.M. Rey, *La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine*, rédigé en français⁵¹. Alors que Samuel-Auguste Tissot, docteur et professeur de médecine à Lausanne⁵², pathologise presque exclusivement les pratiques masculines (41 observations sur des hommes, contre 3 sur des femmes) dans son célèbre ouvrage *L'Onanisme ou Dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation* (1758 en latin — *Tentamen de Morbis ex manustupratione* —, 1760 en français)⁵³, Bienville ne traite que des femmes (il parle bien de "fureur utérine", définie comme "un mouvement dérégulé des fibres dans la partie orga-

50. Aucune femme n'y échappe, pas même la Reine Marie-Antoinette, si l'on en croit le titre d'un libelle politico-pornographique qui circule à Paris en 1789 : *Les Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*. On peut y voir incidemment un indice de la fortune sociale considérable de l'ouvrage de Bienville.

51. L'ouvrage connaît plusieurs rééditions : une première à nouveau à Amsterdam en 1778, une seconde à Londres en 1789, puis une troisième version abrégée à Bruxelles, enfin une quatrième édition intégrale à Paris en 1886. Il semble que l'ouvrage ait été traduit en allemand et en anglais au cours du XVIII^e siècle. Voir l'analyse de J.-M. Goulemot dans "Fureurs utérines", in *Dix-Huitième Siècle*, op. cit., et dans la préface de la réédition du traité en 1980.

52. Le médecin suisse jouit d'une renommée considérable dans les milieux intellectuels et scientifiques de l'époque. Si une admiration (réciproque) le lie à Rousseau et à Voltaire, il est aussi reconnu par ses pairs (en particulier par De Haller) : il est ainsi membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie Physico-Médicinale de Bâle et de la Société économique de Berne. Valorisant toutefois son image de "médecin des pauvres", il refuse l'invitation du roi de Pologne, Stanislas-Auguste, qui l'incite à exercer ses talents auprès de lui.

53. Sur l'influence de Tissot, voir Emch-Deriaz (A.), *Towards a social conception of health in the half of the eighteenth century : Tissot (1728-1797) and the new preoccupation with health and well-being*, Ph. D. Université de Rochester (New-York), 1983, 524 p. et la contribution de T. Tarczylo, "Prêtons la main à la nature..." : l'"onanisme" de Tissot", in *Dix-Huitième Siècle*, op. cit., p. 79-97. Le XVIII^e siècle ne compte pas moins de 76 ouvrages sur le thème "sensible" de la masturbation.

nique de la femme", p. 39). Il alerte les parents et les éducateurs sur des comportements dont on peut penser qu'ils étaient jusqu'à lors sinon approuvés, au moins tacitement tolérés.

Le médecin affirme les conséquences fâcheuses de cette "fureur" morbide et mortifère (en fonction des divers stades de progression de la maladie, on trouve aussi les expressions "délire mélancolique", "délire maniaque", "manie érotique", "folie") : la cupidité sexuelle ("désirs violents du coït", "effrénée cupidité vénérienne", p. 49). On le constate à ce stade de la démonstration : la rhétorique "médicale" de Bienville révèle avant tout un marquage idéologique et social : l'impudeur, l'initiative féminine en matière amoureuse, l'autonomie du désir et du plaisir féminins, sont autant d'"extériorisations" coupables, puisque mettant à mal les valeurs dominantes de la prééminence virile. La nymphomanie constitue bien une menace pour la conservation d'"un ordre sexuel dominé et régenté par les hommes"⁵⁴ et, par voie de conséquence, de la division traditionnelle des sexes et des rôles sociaux qui lui sont attachés.

A cette manie solitaire, il existe des traitements préventifs et des remèdes lorsqu'elle s'est néanmoins déclarée. C'est le premier aspect qui nous retiendra surtout ici : seul un encadrement sévère et coercitif du for privé des jeunes filles et des femmes peut permettre de conjurer le mal. Cet impératif passe nécessairement par un contrôle des lectures féminines. Dans *De la Santé des gens de lettres*, Tissot expose le "cas clinique" d'une femme qui, "dans sa première jeunesse ayant passé une partie des nuits à lire", se trouve "dès l'âge de dix huit ans, dans un accablement qui a commencé le dérangement" (p. 88), et celui d'"une fille qui à dix ans lit au lieu de courir, (et qui est) à vingt une femme à vapeur et non point une bonne nourrisse" (note 1 p. 184). Evoquant les causes des "maladies des nerfs", Tissot stigmatise ainsi la principale dans une longue note explicite : il s'agit de "*la culture des Lettres beaucoup plus répandue*"⁵⁵.

54. Goulemot (J.-M.), Préface de *La Nymphomanie*, op. cit., p. 19.

55. "Cette foule de presses qui roulent continuellement en Europe, cette immensité d'ouvrages qui en sortent tous les jours ... Tant d'auteurs font éclore une foule de lecteurs, et une lecture continuée produit toutes les maladies nerveuses ; peut-être que de toutes les causes qui ont nui à la santé des femmes la principale a été la multiplication infinie des romans depuis cent ans. Dès la bavette jusques à la vieillesse la plus avancée, elles les lisent avec une si grande ardeur qu'elles craignent de se distraire un moment, ne prennent aucun mouvement, et souvent veillent très tard pour satisfaire cette passion ; ce qui ruine absolument leur santé" (note 1, pp. 182-183). D'où le constat des médecins que cette "manie" touche plus durement les "femmes du monde", culturellement et économiquement favorisées. Bien sûr, cette précision est à relativiser fortement : d'une part, compte-tenu de l'absence d'un système de "santé publique" et des frais occasionnés par une visite, c'est principalement pour — sinon par — ce type de patientes que les médecins sont appelés ; d'autre part, "*la vertu des femmes est d'autant plus contrôlée, en fait et en droit, ... qu'elles occupent un rang social plus élevé*" [Bourdieu (P.), "La domination masculine", précité, note 14 p. 10] ; enfin, depuis la fin du XVI^e siècle, la bourgeoisie montante porte une vague de moralisme social, qui a intérêt à la valorisation distinctive de la chasteté et de la pudeur féminines, contre les valeurs libertines de l'aristocratie frivole.

Bienville consacre même le dernier chapitre de son traité au rôle *capital de l'imagination*⁵⁶ dans l'activité masturbatoire. L'investigation médicale de l'imaginaire féminin est institutionnalisée, elle devient le nœud gordien de toute expertise : l'“un des points principaux auxquels un médecin doit s'attacher, est d'étudier les effets de l'imagination dans les maladies qu'il traite” (p.103). “Mère de la plupart des passions et de leurs excès” (p. 104), l'imagination “se nourrit sans cesse de mille agréables ou désagréables chimères” (p. 53), de “pensées obscènes” ou d’“idées sales et lascives” (p. 62). Et Bienville d'incriminer, à l'instar de Tissot, tous les accessoires susceptibles de la stimuler. Parmi ces “sales objets que l'imagination chérit” (p. 41), on trouve évidemment les “romans luxurieux qui commencent par disposer le cœur aux sentiments tendres, et finissent par inspirer les lascivetés les plus grossières” (p. 40, voir aussi p. 63). Lorsque la maladie est déclarée, Bienville souligne que la lecture d'ouvrages “indécents” peut encore l'aggraver : se fondant sur le cas de “Julie” (prénom “fictif” peut-être choisi en référence plus ou moins inconsciente à l'héroïne de *La Nouvelle Héloïse*⁵⁷), qu'une femme de chambre immorale voulait ainsi divertir alors que sa maîtresse présentait tous les symptômes de l'affection, le médecin rapporte que “cette lecture fut pour (Julie) semblable à un verre ardent qui rassemble les rayons du soleil pour les fixer dans une partie, et l'incendier ; ce fut son imagination qui fut cette partie enflammée... Bientôt l'illusion, la chimère et l'extravagance jouèrent leur rôle ; les images lascives et voluptueuses ... achevèrent sans peine d'exclure de son cœur ces sentiments d'honnêteté, de piété, de pudeur et de respect que la nature avait jusqu'alors respectés, et qu'elle n'aurait peut-être jamais pu vaincre sans les secours de l'art” (p. 110). Julie se livra alors à “cette funeste manie de masturbation, dont l'imagination est artisanne” (p. 111).

Bienville semble toutefois rencontrer des difficultés pour objectiver le contenu des ouvrages incriminés : il ne donne ainsi qu'un seul exemple explicite de ces “dangereux livres qu'une belle Dame ... trouve incommodes, en ce qu'on ne peut ... les lire que d'une seule main” — pour reprendre une célèbre expression de Rousseau dans *Les Confessions* —, lorsqu'il relate le cas de Lucile : celle-ci s'est détournée des livres pieux pour se délecter de la lecture du *Paysan parvenu* — “ouvrage érotisant” de Marivaux —, “ou d'autres ouvrages de ce genre, qui nourrissent dans ses veines le poison et le triste feu qui la consomment, et dans son esprit les dangereuses et folles espérances qui le fixent” (p. 73).

56. Sur la théâtralité de la lecture, “scène secrète” permettant le développement de l'imagination, voir Masseau (D.), *Le roman à la veille de la Révolution. Formes narratives et pratiques de la lecture*, Thèse pour le Doctorat de Lettres modernes, sous la direction de J.-M. Goulemot, Université François Rabelais, Tours, février 1992, notamment le chap. 2.

57. Si cette hypothèse était vérifiable, le retournement de perspective serait savoureux, puisque l'on se souvient que dans le roman, c'est Julie qui met en garde Saint-Preux contre les méfaits de l'onanisme. Voir livre II, lettre XV.

La prévention s'impose alors avec évidence, Tissot l'affirmait déjà avec force dans sa dissertation sur l'*Onanisme* : *"tout ce que je puis dire, c'est que l'oisiveté, l'inaction, le trop long séjour au lit, un lit trop mou, une diète succulente, aromatique, salée, vineuse, les amis suspects, les ouvrages licencieux, étant les causes les plus propres à porter à ces excès, on ne peut les éviter avec trop de soin"* (p. 124)⁵⁸. Il s'agit donc d'interdire certaines lectures, *"surtout sévèrement toutes celles qui pourraient rappeler au souvenir des idées, à l'imagination des objets, dont il serait à souhaiter que (les onanistes) perdissent la mémoire"* (L'*Onanisme*, p. 111).

Bienville s'engouffre à son tour dans cette brèche : le médecin doit dorénavant jouer le rôle de conseil "éclairé" des éducateurs : *"c'est alors qu'il faut absolument l'œil pénétrant et habile d'un homme expérimenté auquel rien n'échappe"* (p. 57). Dans le but de débusquer les supports du plaisir auto-érotique féminin, tous les moyens justifient la fin, l'indiscrétion, l'inquisition active et même la ruse : *"le médecin ... ne négligera rien pour gagner la confiance de sa malade. Il ne lui fera pas voir combien il la pénètre, parce qu'elle pourrait se rebuter, et tomber dans une méfiance insurmontable. Il la sondera avec autant de douceur que d'adresse ; il fera en un mot son possible pour gagner son cœur, et se rendra maître de tous ses secrets"* (p. 69)⁵⁹. Le voyeurisme médical n'exclut nul espace de son emprise ; comme le note Jean-Marie Goulemot, *"tout alors devient licite pour l'éducateur : surveillance des fréquentations et des lectures, contrôle des domestiques qui sont souvent des instituteurs immoraux, absence totale de liberté ("jamais seule" écrit Bienville) et violence verbale pour effrayer par l'évocation des suites certaines du vice"*⁶⁰. Rien n'est laissé au hasard et Bienville se montre souvent fort pointilleux : *"faites en sorte que ses petits travaux exigent autant d'invention de la part de l'esprit que d'adresse du côté des doigts : car, combien d'ouvrages une femme par habitude peut-elle faire, qui laissent l'esprit et le cœur dans une oisiveté des plus pernicieuses ?"* (p. 63). Une vigilance jalouse dans la surveillance des moindres activités de la vie quotidienne est d'autant plus recommandée que le mal est insidieux et ne se laisse guère facilement débusquer : il *"se cache presque toujours sous le dehors imposteur d'un calme apparent"* (p. 39).

58. Il serait ici intéressant de s'arrêter précisément sur les qualificatifs employés par le médecin. Il semble, en effet, que les catégories de perception et de division utilisées renvoient directement à l'opposition entre le masculin et le féminin (actif/passif, dur/mou, salé/sucré...) et que l'usurpation féminine d'attributs traditionnellement masculins constitue la source de la transgression. Voir Bourdieu (P.), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, notamment p. 354, 358, 366-374.

59. *"Complicité profonde entre le jeu des mots et le jeu des fantasmes scientifiquement garantis"*, l'inconscient de Bienville semble se manifester sous la "rhétorique scientifique" : il est en effet aisé ici d'apercevoir les correspondances en matière sexuelle de termes tels "pénétrer", "sonder"... Voir l'"effet Montesquieu" décrit par Bourdieu (P.), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1991, p. 227-239.

60. Goulemot (J.-M.), préface de *La Nymphomanie*, op. cit., p. 20.

Quant au remède final, point de changement notable : Bienville en reste à cette conclusion normalisatrice, intangible depuis plus de deux siècles : *“on a très souvent observé que les malades se guérissent par la grossesse (...) Le mariage seul guérit la nymphomanie, surtout quand elle a pris sa source dans une violente passion pour l'objet qu'il est enfin permis de posséder”* (p. 78-79). Peu importe que les appétits de la nymphomane continuent de se manifester, puisque c'est désormais dans le cadre domestique, privé, qu'ils trouvent à s'épancher. L'ordre social n'est plus menacé.

On l'a compris, la principale novation qui permet de distinguer les conclusions de Tissot et de Bienville de celles de leurs prédécesseurs est la cristallisation du rôle de l'imagination “luxurieuse” dans le désir auto-érotique féminin, posé comme pathologique. C'est même l'un des fondements sur lesquels repose la nouvelle spécialité médicale à prétention scientifique que Bienville entend fonder, et qui fait du “traitement moral” son principe thérapeutique central. Se démarquant explicitement de ses confrères privilégiant une étiologie organique exclusive, il semble, en outre, se faire l'interprète “éclairé” de l'humeur (sans jeu de maux) de son temps, en mettant en garde ses contemporains contre les méfaits d'une imagination féminine débridée par la lecture de “romans impurs”. Ce faisant, il revendique pour les médecins de nouveaux domaines d'intervention et de nouveaux pouvoirs.

Ces thèses sont amenées à connaître une fortune sociale considérable. Les philosophes, en particulier les Encyclopédistes, ont précocement contribué à les résumer et à les diffuser, vulgarisant ainsi une appréhension singulière de l'altérité féminine, qui fonde le nouveau savoir médical. Ils participent ainsi de la consolidation du pouvoir de ces nouveaux “faiseurs d'opinion”⁶¹.

B) Des médecins en quête d'identité aux philosophes moralistes

Si l'article “Passion hystérique” de *L'Encyclopédie* effectue quelques “mises au point” en évoquant la combinaison des deux origines possibles — organiques et morales — de la maladie, il n'en conclue pas moins : *“Beaucoup pensent que cette maladie attaque l'esprit plutôt que le corps et que le mal gît dans l'imagination... (Mais) à force de le tourmenter l'esprit oblige le corps à se mettre de la partie”*. Evoquant “l'hystérisme” dans son ouvrage *Sur les Femmes*, Diderot constate encore : *“La femme porte au-dedans d'elle-même un organe (propre à son sexe) susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle, et suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce ..., des idées extraordinaires”*. Si les méthodes d'observation et les postulats théoriques ont été modifiés entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, les conclusions des

61. La Société Royale de Médecine de Paris, institutionnalisant le nouveau pouvoir médical, est fondée en 1776. A ce sujet, voir Roche (D.), *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, surtout le chap. 13 : “Médecins et Lumières au XVIII^e s. : talents, raison et sacrifice”.

"prédicateurs devenus civils"⁶² demeurent donc largement similaires : "*l'hystérie est un vice des facultés de l'âme : le malade se heurte à l'interdit ou à l'impossible et est obligé de taire des désirs honteux ou de renoncer à des projets chimériques... La vie imaginaire de la femme suffit parfois à compenser ses renoncements, mais son corps ne se laisse pas toujours leurrer et traduit par des troubles divers la violence qui lui est faite*"⁶³.

L'article "Fureur utérine" de *L'Encyclopédie* évoque aussi l'impact de l'"échauffement de l'imagination" sur l'affection : les "*idées voluptueuses*" susceptibles de corrompre l'imaginaire peuvent provenir de "*propos, conversations, lectures, images obscènes*". Le docte conseil est d'"*éloigner tout ce qui peut échauffer l'imagination de la malade, en lui présentant des idées lascives*".

De manière générale, l'influence néfaste de l'imagination, "*puissance trompeuse par excellence*", génératrice d'illusions, devient un thème récurrent en ce XVIII^e siècle, prompt du même coup à stigmatiser l'impact délétère des romans voluptueux sur l'âme fragile de lectrices aisées à troubler. Ainsi peut-on lire encore sous la plume de Diderot : "*Et cette femme qui se mortifie, qui visite les prisons, qui assiste à toutes les assemblées de charité, qui marche les yeux baissés, qui n'oserait regarder un homme en face, sans cesse en garde contre la séduction de ses sens ; tout cela empêche-t-il que son cœur ne brûle, que des soupirs ne lui échappent ; que son tempérament ne s'allume ; que les désirs ne l'obsèdent, et que son imagination ne lui retrace la nuit et le jour, les scènes du Portier des Chartreux⁶⁴, les Postures de l'Arétin⁶⁵ ?*" (*Le Neveu de Rameau*⁶⁶). On peut penser que Diderot choisit à dessein l'exemple d'une lectrice, apparemment prude, pour dénoncer les méfaits des romans pornographiques sur l'imagination, attestant ainsi l'existence de plusieurs idées communément répandues : la lecture de ce genre littéraire est fréquente ; elle est aussi le fait des femmes⁶⁷ ; elle peut détourner les plus chastes d'entre elles des "*bonnes mœurs*"⁶⁸ ; l'emprise de ces pratiques sur l'imagination féminine, par essence plus sensible que celle des hommes, est inextinguible, aucune dis-

62. *Ibid.* p. 10.

63. Knibiehler (Y.) et Fouquet (C.), *La Femme et les médecins*, Paris, Hachette, 1983, p. 110.

64. Référence est ici faite à l'un des romans pornographiques les plus célèbres du XVIII^e siècle, *Histoire de Dom Bougre, portier des Chartreux*, publié en 1741 par Gervaise de la Touche.

65. Rappelons que depuis le XVII^e siècle, les ouvrages licencieux de ce pamphlétaire de la Renaissance italienne sont régulièrement traduits et diffusés dans tout le royaume. J.-M. Goulemot insiste sur "l'a-historicité" de la littérature pornographique (intervention ATLEC, 7 mars 1995).

66. Diderot (D.), *Le Neveu de Rameau*, Paris, Gallimard (coll. Folio), 1972, (e.o : 1762).

67. Si l'on sait que les récits pornographiques remplissaient souvent les fonctions d'un "roman d'apprentissage" érotique pour les pensionnaires des maisons de prostitution, on ne dispose évidemment d'aucune statistique fiable concernant le sexe des autres lecteurs.

68. Jusqu'aux religieuses, cloîtrées à leur corps défendant dans les cellules des couvents, telle cette "échappée" qui effraie la novice S. Simonin, et dont on lui dit "*qu'elle avait fait des lectures pernicieuses qui lui avaient gâté l'esprit*" [Diderot (D.), *La Religieuse*, Paris, Gallimard, Folio, 1988, p. 54].

tance par rapport au texte lu n'est possible, les appétits érotiques que le roman obscène, imposant un effet de lecture monosémique, ne peut que faire naître sont irrépressibles et impliquent nécessairement la recherche concrète de leur satisfaction. Comme le souligne joliment Jean-Marie Goulemot, "*incapable de satisfaire le désir qu'il a fait naître, (le livre érotique) oblige le lecteur à sortir du monde imaginaire pour imposer la loi du livre au monde réel... Négation du monde moral, le roman érotique est l'affirmation brutale de la réalité du monde physique, fût-il réduit au seul corps désirant du lecteur, tendu vers l'écoute de soi et l'autarcie de la jouissance*"⁶⁹. Pouvoir de mimésis du livre érotique, puissant générateur d'illusion : la force incitative considérable attribuée tant aux textes "obscènes" qu'à l'imagination des lecteurs des deux sexes s'affirme ici nettement, et c'est bien de cet impact indiscuté et du nouveau "*souci de soi*"⁷⁰ qu'il révèle, que naît la menace tant redoutée pour l'ordre moral et social, puisque "*le roman érotique constituerait le révélateur d'une nature que masqueraient les conventions et les préjugés religieux et sociaux*"⁷¹.

Si l'on garde en mémoire que certains Encyclopédistes partagent en outre largement les thèses populationnistes, on comprend aisément leur condamnation des pratiques solitaires pouvant accompagner la lecture d'un ouvrage "suggestif", et qui visent à tromper non plus Dieu, mais "la nature", en particulier lorsque ce sont des femmes qui s'y livrent⁷². Ceci explique aussi pourquoi la démarche de Bienville est si complaisamment reprise par l'auteur de l'article "Manstrupation" (masturbation) de *L'Encyclopédie*.

Dans *Jacques le Fataliste*, le maître de Jacques souligne : "*J'ai remarqué une chose assez singulière ; c'est qu'il n'y a guère de maximes de morale dont on ne fit un aphorisme de médecine et réciproquement peu d'aphorismes de médecine dont on ne fit une maxime de morale*"⁷³. Il semble effectivement nécessaire de s'arrêter sur ces jeux croisés d'influence réciproque. Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet soulignent bien que si la littérature médicale, "*pour rendre compte d'une réalité difficile à connaître, ... diffuse une image, il suffit que son ancrage sur le plan symbolique réponde à une attente chez ceux à qui elle est proposée pour qu'elle soit appelée à une survie de très longue durée*"⁷⁴. En contribuant par leurs écrits à la définition essentialiste d'une "nature féminine" soumise aux caprices d'un utérus sensible (en témoigne la fortune considérable de l'adage "*tota mulier in utero*"), confir-

69. Goulemot (J.-M.), *Ces Livres qu'on ne lit...*, op. cit., p. 53 et 72.

70. Voir Foucault (M.), *Histoire de la sexualité III. Le Souci de soi*, Gallimard, 1984.

71. Goulemot (J.-M.), *Ces Livres qu'on ne lit...*, op. cit., p. 72.

72. C'est bien ici la lecture féminine lascive qui est conspuée, puisque l'on sait que Rousseau, Diderot et Bordeu sont, par exemple, des lecteurs assidus de littérature érotique, que la plupart des lettrés des Lumières témoignent d'une culture pornographique étendue, et que nombre d'entre eux se sont même essayés à l'écriture d'ouvrages licencieux...

73. Diderot (D.), *Jacques le Fataliste et son maître*, Paris, Gallimard, Folio, préface de Y. Belaval.

74. Knibiehler (Y.) et Fouquet (C.), op. cit., p. 61.

mant et cautionnant les diverses implications de l'idéologie multi-séculaire de la domination masculine, il est indéniable que les nouveaux pathologistes facilitent la tâche d'un autre corps d'experts, sécularisant, eux aussi, les discours sur la différence des sexes, les Encyclopédistes. En effet, lorsqu'ils s'attaquent aux "mystères" du féminin, ces derniers se font fort de relayer largement les conclusions apparemment rationnelles des travaux médicaux⁷⁵. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les articles "Médecine" et "Médecins" (et les divers renvois qui y sont faits) dans *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : ils témoignent assez de l'auctoritas, du crédit et de l'utilité sociale reconnus aux praticiens par les Encyclopédistes— même s'il est bien évident que ces derniers se consacrent eux-mêmes lorsqu'ils consacrent les médecins.

Il n'est pas douteux que dans cette société patriarcale, ce que Cabanis nommera, à l'orée du XIX^e siècle, les "*mauvaises habitudes de l'imagination, si funestes au bonheur*"⁷⁶, exacerbées par les lectures licencieuses, entraînent pour corollaire fâcheux la dépossession du contrôle impérial et impérieux que les hommes entendent exercer sur le corps de leurs compagnes. En cette matière peut-être plus qu'en toute autre, il semble bien que "*le praticien et le moraliste s'accordent dans leur souci de voir s'établir une éthique de la vie privée, garante de l'ordre social*"⁷⁷.

Comme le souligne Daniel Teyssie, si "*le salut des Ames humaines justifiait et donc légitimait le pouvoir des prêtres et de leur église, la vie des corps humains justifie et donc légitime le pouvoir des médecins et du corps médical, le pouvoir civil, dans les deux cas, ne pouvant que se rencontrer et confluer avec ces deux pouvoirs*"⁷⁸. C'est donc bien plutôt ici la question du "*grand rêve de l'ordre médical*"⁷⁹ qui mérite d'être posée, d'abord dans les luttes de concurrence, pratiques et symboliques, qui l'opposent à l'Eglise, puis, plus généralement, dans ses rapports avec la morale et le politique. En effet, l'intervention des médecins du XVIII^e siècle dans le procès de contrôle des lectures féminines "lascives" peut s'analyser comme l'une des modalités de prise en charge sociale du for intérieur féminin, auparavant assurée par l'Eglise grâce à la technologie confessionnelle⁸⁰. La cristallisation de la catégorie nosographique "hystérie", les développements de la psychanalyse au XIX^e siècle et les conditions de la relation analytique approfondiront cette publicisation du for intérieur féminin⁸¹. L'histoire sociale des interventions masculines

75. Voir de Fontenay (E.), "Diderot gynéconome", in *Digraphe*, n° 7, 1976.

76. Cabanis (G.), *Rapports du physique et du moral de l'Homme - Cinquième mémoire sur l'influence des sexes*, Paris, 1802.

77. Berriot-Salvadore (E.), précité, p. 385 et 386.

78. Teyssie (D.), "Aux origines de la médecine sociale et de la politique de la santé publique : l'Avis au peuple sur sa santé de Tissot", in *Mots*, n° 26, mars 1991, p. 50.

79. Nous empruntons l'expression à Peter (J.-P.). "Le grand rêve de l'ordre médical, en 1770 et aujourd'hui", in *Autrement*, n° 4, 1975/1976, p. 182-192.

80. Cf. l'article de Dubois (F.), "La confession et le contrôle du for intérieur par l'Eglise catholique", dans ce même recueil.

81. Dans cette optique, voir l'article de P.L. Assoun, "Le for intérieur à l'épreuve de la psychanalyse : casuistique et inconscient", dans ce même recueil.

“savantes”, inextriquablement liées aux luttes successives opposant les divers spécialistes du traitement du for intérieur (prêtres, médecins, psychanalystes...) reste à faire. D’autres agents devront sans nul doute être intégrés dans l’analyse de ce processus séculaire, en particulier certains écrivains, que leurs positions singulières dans le champ littéraire disposeront à faire valoir des ressources spécifiques : Gustave Flaubert, Edmond de Goncourt ou encore Joris-Karl Huysmans s’appuieront ainsi notamment sur leurs connaissances médicales, pour relayer... dans leurs fictions la dénonciation des effets pernicieux, morbides et mortifères, des romans “sentimentalistes” sur l’imagination facilement exaltée de leurs héroïnes déchues.